



Communiqué de presse

Filière Bois Wallonie annonce la construction de son bâtiment vitrine à Marche-en-Famenne financé par la Région wallonne dans le cadre du projet 107 du plan de relance de la Wallonie « Valorisation des bois feuillus ».

Marche-en-Famenne, le 11 décembre 2025.

Filière Bois Wallonie a le plaisir d'annoncer l'obtention officielle du permis de bâti pour son projet de bâtiment vitrine, situé dans le Zoning du Wex à Marche-en-Famenne.

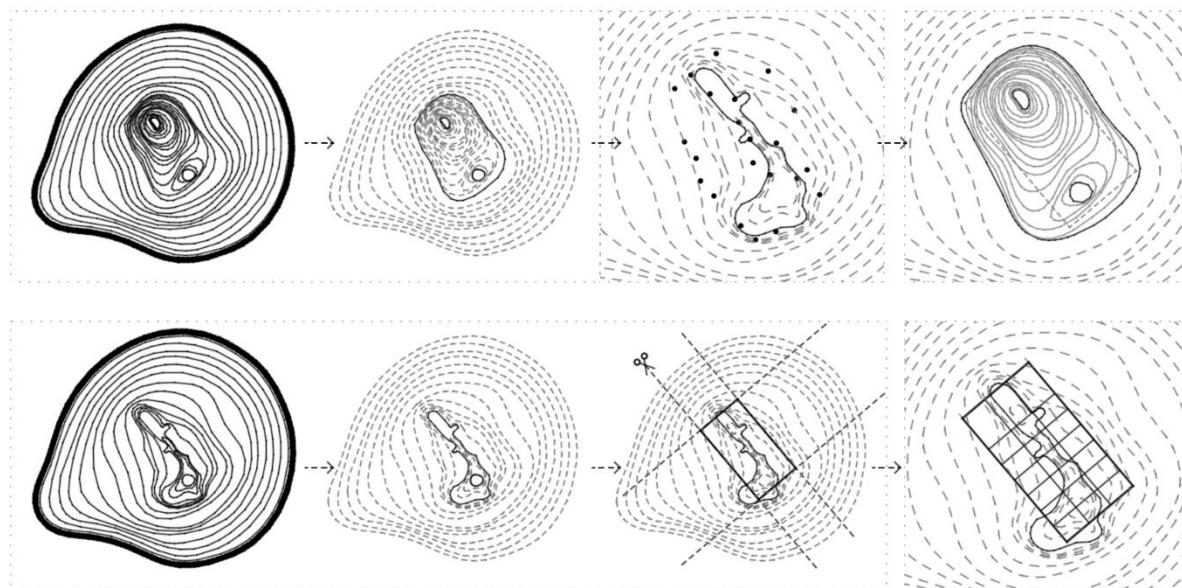
Dans le cadre du plan de relance et du projet 107*, ce bâtiment, soutenu financièrement par la Région wallonne, sera une vitrine de la filière bois wallonne. Au-delà de sa fonction intrinsèque d'accueil des bureaux de Filière Bois Wallonie, le bâtiment permettra de mettre en évidence les filières de valorisation locales avec des produits finis de qualité, limitant la dépendance à l'exportation.

*Projet 107 vise à développer la filière de première et deuxième transformation du bois feuillu en favorisant la création de filière de valorisation locales avec des produits finis de qualité, limitant la dépendance à l'exportation.

Un projet emblématique pour la filière bois wallonne.

Conçu par l'association des bureaux d'architectes Soy et Subway avec le soutien du bureau d'études Servais pour la partie stabilité, le bâtiment s'étendra sur une surface en 450 m². La principale particularité du bâtiment est que toute sa structure portante sera réalisée en bois feuillu. Pour se faire, Filière Bois Wallonie a décidé d'utiliser des éléments de type lamellé-collé en chêne, en hêtre, en bouleau et en peuplier.

Ce bâtiment met en valeur les résultats de plusieurs projets de développement dans le domaine de l'utilisation du bois feuillu en structure et se veut être un bâtiment vitrine de la diversité d'utilisation et de produits que la filière bois feuillu peut offrir.



Calendrier et prochaines étapes

- Le permis d'urbanisme a été obtenu le 30 octobre 2025
- L'avis pour le marché de construction a été publié le 9 décembre 2025
- Les entreprises intéressées disposent jusqu'au 9 janvier 2026 pour faire parvenir au pouvoir adjudicateur leur demande de participation au marché.
- Les soumissionnaires répondant aux critères de sélection doivent déposer une offre de prix avant le 16 mars 2026.
- Le chantier démarrera le premier semestre 2026 pour les fondations
- Les premiers éléments hors sol devraient être posés le deuxième semestre 2026.
- L'Inauguration est prévue en 2027.

“Bien au-delà de sa fonction en tant que tel, ce nouveau bâtiment se veut l'image d'une nouvelle dynamique d'innovation et de rassemblement des acteurs de la filière forêt-bois !»

Benoit Helsemans Directeur général de Filière Bois Wallonie.

Un lieu d'échange propice à l'émulation

La construction de ce bâtiment exemplaire vise à incarner l'excellence du savoir-faire wallon dans la transformation du bois feuillu et à illustrer les avancées technologiques du secteur. Démonstrateur de la filière bois feuillu, il mettra en valeur les qualités du matériau – durabilité, résistance, esthétique – tout en exposant les résultats des projets de valorisation du bois feuillu du plan de relance de la Wallonie. Au-delà de son rôle de démonstration, le bâtiment ambitionne de devenir un lieu propice au développement d'un écosystème dynamique synonyme d'émulation. Il permettra aussi de promouvoir et de mettre en évidence les réalisations de la filière feuillue et de l'environnement entrepreneurial local.

Il sera également un lieu de transmission, de réunion, et d'échange consolidant ainsi les liens entre les acteurs du secteur.



Appel à soumission

Les entreprises souhaitant répondre à l'appel à soumission pour la construction de ses futurs bureaux en bois feuillu sont invitées à consulter l'avis de marché publié sur la plateforme [BOSA - eProcurement](#)

Il s'agit d'une procédure concurrentielle avec négociation. Cette procédure se déroule en deux phases :

- La phase de sélection
- La phase d'offre et de négociation.

Les entreprises intéressées disposent jusqu'au 9 janvier 2026 pour faire parvenir au pouvoir adjudicateur leur demande de participation au marché sur base de l'avis de marché. Les soumissionnaires répondant aux critères de sélection seront ensuite invités par le pouvoir d'adjudicateur à déposer une offre de prix avant le 16 mars 2026.

À propos de Filière Bois Wallonie

Filière Bois Wallonie a pour objectif d'être, en Wallonie, le moteur du développement économique et durable de la filière bois dans son ensemble. Elle est, en cette matière, l'interlocutrice unique du Gouvernement wallon, et constitue l'organisme de référence.

Filière Bois Wallonie a pour mission d'augmenter la valeur ajoutée du bois produit durablement à travers sa transformation et sa valorisation en Wallonie, et de créer de la cohésion entre les acteurs de la filière bois.

Filière Bois Wallonie - Rue de la Plaine 9, 6900 Marche en Famenne BE

[Filière Bois Wallonie](#)

[Facebook](#)

[LinkedIn](#)

Contact presse

Valérie Doutrelepont

00 32 497 40 86 07

v.doutrelepont@filiereboiswallonie.be

Responsables projet

Vincent Defays

00 32 478 35 66 91

v.defays@filiereboiswallonie.be

Diego Bertrand

00 32 474 75 68 96

d.bertrand@filiereboiswallonie.be